

Fédération Mondiale des Anciens Combattants 13ème Réunion de la Commission Permanente Des Affaires Africaines (CPAA)

Accra (Ghana) du 14 au 16 Juillet 2007

La 13^{ème} réunion de la Commission Permanente des Affaires Africaines (CPAA) s'est tenue au Coconut Grove Regency Hotel à Accra au Ghana du 14 au 16 Juillet 2007.

Organisée localement par l'Association des Vétérans du Ghana, elle était présidée par le Lt. Gen. Knobel Président de la CPAA aux cotés duquel assistaient Mr. Abdul Ibrahim, Président de la FMAC et les membres du Bureau Exécutif.

L'ordre du jour initial a porté sur 17 points auquel on a ajouté avant le dernier point, le Point de vue du Président de la FMAC sur le déroulement des travaux.

En marge des travaux, les participants ont été conviés à une cérémonie de dépôt de gerbes de fleurs au « Christiansborg War Memorial Cemetery » d'Accra contenant 419 sépultures, où reposent à jamais des combattants ouest africains et quelques combattants anglais, canadiens, australiens et polonais des deux guerres mondiales. Une cérémonie de mémoire, du souvenir et de recueillement, empreinte de simplicité, d'émotions où le traditionnel, le religieux et le modernisme se côtoient sans heurt dans l'évocation, la prière et la méditation. Au cours de celle-ci, le Vice Ministre de la Défense, le Président de la FMAC et certaines hautes autorités de la CPAA et de l'Association des Vétérans du Ghana ont eu l'honneur d'y déposer des gerbes dans la pure tradition militaire.

Par ailleurs, ils ont assisté à deux dîners ; le premier, organisé par le Ministre de la Défense a réuni tous les invités dans une grande caserne de la ville. Le second, offert par l'Association des Vétérans du Ghana, a constitué le dîner d'adieu de ce regroupement des anciens combattants africains.

1. Ouverture de la réunion

- a. Au nom du pays hôte, le Vice Marshal de l'Air Odaate Barnor, Président du Conseil National de l'Association des Vétérans du Ghana a souhaité la bienvenue aux délégués et particulièrement aux membres du Bureau Exécutif. Par la suite, il a introduit successivement le Lt. Gen. Daniel Pieter Knobel, Président de la Commission Permanente des Affaires Africaines et Vice Président de la FMAC ; puis Mr. Mohammed Benjelloun, Secrétaire Général de la FMAC et enfin, le Capt. John Abdul Adole, Secrétaire de la CPAA.
- b. Le Président de la Fédération Mondiale des Anciens Combattants a remercié le Vice Maréchal de l'Air Odaate Barnor et la Fédération Ghanéenne pour avoir abrité cette réunion.
- c. Le Vice Ministre de la Défense Hon Wo Boafo délivrant son message, a d'abord, au nom du Président de la République du Ghana et en son nom personnel, souhaité une chaleureuse bienvenue à la 13ème CPAA.
Après un rappel historique, il a déclaré que cette réunion est d'une très grande importance pour le gouvernement et le peuple ghanéen. Terminant son propos, il a souhaité à tous des travaux fructueux, assortis de recommandations à la dimension des attentes des anciens combattants africains.

2. Appel des Délégations

- a. Algérie: Absent
- b. Angola: Présent

- c. Cameroun: Présent
- d. Congo: Absent
- e. Côte d'Ivoire: Présent
- f. Ethiopie: Présent
- g. Ghana Présent
- h. Guinée: Absent
- i. Mali: Présent
- j. Maroc: Présent
- k. Mozambique: Présent
- l. Nigeria: Présent
- m. Afrique du Sud: Présent
- n. Senegal: Présent
- o Niger: Absent; mais excusé. L'intéressé est invité aux cérémonies commémoratives du 14 Juillet au Niger

Observateurs:

Le Ministère de la Défense du Ghana, l'Ambassade du Maroc au Ghana, Albanie, Arabie Saoudite, Israël, l'Union Française des Anciens Combattants, Organisations Internationales SOLIDEST, et la Société sud africaine GETMED.

3. Designation des Rapporteurs

- a. Col (r) Alfred Fuller Cameroun Français
- b. Col Colin Doyle Afrique du Sud Anglais

4. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été adopté avec les amendements ci-après:

Point n° 14: On ne saurait revenir sur les résultats des élections organisées lors de la 25ème Assemblée Générale à Kuala Lumpur; cependant, afin de tenir compte des réalités africaines et des élections futures, la question de procédures des élections devrait être insérée et débattue au 14ème point de l'ordre du jour.

Point n°15: La dé cristallisation des pensions des Anciens Combattants Africains est un sujet préoccupant; il sera inscrit et débattu au 15ème point de l'ordre du jour.

5. Comité de rédaction des recommandations

- a. Le Maroc (Docteur El-Ktiri)
 - b. Le Mozambique (John William Kachamila)
 - c. Secrétaire Général de la FMAC (Mohammed Benjelloun)
- ont été désignés à cet effet.

6. Rapport des pays et échange d'informations et de services au bénéfice des anciens combattants

Les délégués ont présenté les rapports d'activités de ces deux dernières années. Ils ont presque tous relevé à l'attention de l'assemblée les divers problèmes d'administration et de fonctionnement qui minent leurs associations; les plus récurrents auront été la Communication et les Soins de santé.

7. Promotion et Coordination d'un projet économique pour le bien des anciens combattants en Afrique.

Le Maroc a présenté deux projets (économique et socio-économique).

Le premier lui a été adressé par l'Association des Vétérans du Tchad; il a trait à la construction à Ndjaména, d'une infirmerie au profit des anciens combattants de ce pays. Ce projet déclarera t-il, a reçu l'aval du Haut Commissariat aux Anciens Résistants et Anciens Membres de l'Armée de Libération du Maroc et l'approbation du Gouvernement marocain.

Le second, introduit par le Niger concerne la recherche de moyens financiers en vue de la réalisation d'un projet économique.

Dans son commentaire, le Haut Commissaire a encouragé ce genre d'initiatives et souhaité que les pays les plus nantis volent au secours de ceux qui sont dans le besoin.

8. Soutien financier pour la FMAC

Présentée par le Président de la FMAC, la situation financière de l'organisation est déplorable. Les actions menées pour sa réhabilitation à savoir, la vente de l'immeuble de Paris et la création d'une fondation en Hollande (où les lois sont plus souples), n'ont rien arrangé. Il y a lieu de mener une réflexion afin de sauver les finances de la Fédération.

A cet effet, la 13ème CPAA a donné mandat au Président de la FMAC pour que des fonds soient collectionnés au travers d'une opération consistant en une marche de Solidarité et de Paix à travers le monde. Celle-ci commencerait en Asie et se terminerait aux Nations Unies. Ce sera a t'il expliqué, une véritable opération de charme et de marketing dont le but serait de faire connaître l'organisation et rentrer des fonds devant renflouer nos caisses et permettre l'organisation de ce rallye.

9. Rapport complémentaire sur TANTOR NPO et la Fondation pour les anciens combattants d'Afrique (Pty) Ltd

Les anciens combattants ont beaucoup de problèmes de santé. Au cours de la présentation du projet TANTOR NPO; le Général Knobel a plaidé an faveur de son adoption.

A cet effet, il a introduit Mr. Morthimer James Lloyd de la société GETMED qui a présenté le projet VETMED qui, selon lui, est développé en Afrique du Sud au profit des anciens combattants de ce pays. Après la présentation technique du dit projet, la majorité des participants a estimé que TANTOR et GETMED se présentent plutôt comme une multinationale en quête d'implantations dans les pays des associations membres, en vue d'exporter l'aide aux soins de santé d'une société du droit sud africain.

Les associations ne sauraient s'engager dans un tel projet sans recevoir l'aval de leurs Gouvernements respectifs. Sa mise en place apparaît ainsi trop prématuré pour recueillir l'aval de la CPAA.

10. Fonds de développement de la FMAC en Afrique

Le Président de la CPAA, le Lt. Gen. Daniel Pieter Knobel en présentant ce Fonds, a rappelé que les deux membres supplémentaires qui serviront au comité de gestion de ce fonds ont été élus à la 25ème Assemblée Générale à Kuala Lumpur; il s'agit du Dr. El Ktiri du Maroc et du Capt. John Adole du Nigéria, la présidence étant assurée par le Président de la CPAA lui-même.

Le règlement du Fonds ayant été approuvé, un donateur international y a déjà versé les fonds nécessaires pour son démarrage.

Pour que le comité soit au complet, le 4ème membre doit être élu au sein de la CPAA; son élection aura lieu au cours des élections prévues au 14ème point de l'ordre du jour.

Le Président de la CPAA invite tous les pays membres à approvisionner ce fonds pour lequel un compte a déjà été ouvert dans une banque sud africaine.

11. Création du groupe de travail sur les femmes

Madame Marie Elisabeth Sveri, Vice-Président en charge de la mise sur pieds de la Commission Permanente des Femmes, a relevé que celles-ci représentent près de la moitié de la population mondiale; une attention particulière mérite d'être portée sur elles. Elle reconnaît néanmoins que les problèmes de communication ont rendu sa mission beaucoup plus difficile, notamment en Afrique.

Le Cameroun a relevé que la plupart des pays africains ne disposent pas de femmes vétérans et a souhaité que les veuves et le personnel féminin démobilisé fassent partie de cette commission. Le Président de la FMAC prenant la parole, a répondu par l'affirmative.

La création de cette Commission est une question importante; à cet effet, elle a reçu le soutien de tous les représentants des associations. Le Comité de travail présidé par Madame SVERI doit être mis en place. Elle demande que les associations qui ont des candidats à présenter adressent leurs candidatures au secrétariat général.

12. Groupe de travail sur la reconnaissance, la commémoration et la réconciliation

Depuis qu'un questionnaire a été adressé aux associations, 11 pays seulement ont répondu. Le Cameroun qui a pourtant envoyé le sien, est surpris que celui-ci ne soit pas arrivé au Secrétariat Général.

La 13ème CPAA invite les retardataires à le faire avec le maximum de célérité.

S'agissant de la mémoire, un accent particulier doit être mis sur des études relatives à la mémoire partagée. Il y a lieu de favoriser et d'encourager la diffusion de cette pratique afin que les jeunes générations connaissent l'histoire et les valeurs d'amitié, de fraternité et de solidarité, ainsi que l'amour pour la patrie.

13. Suites à donner ou données aux résolutions adoptées à la 25ème Assemblée Générale

La 13ème CPAA a recommandé aux délégués présents d'inviter les autorités de leurs pays à mettre en oeuvre ces résolutions et d'assurer le suivi de leur exécution sur le terrain.

14. Election du Vice-Président et des Rapporteurs de la CPAA.

Le processus des élections est standardisé avec des règles précises a déclaré le Haut Commissaire du Maroc. Il faut les appliquer afin de respecter le jeu démocratique. Le Capt. Adole soutien que beaucoup de pays ne veulent pas organiser des réunions car il n'en tire rien. Selon lui, ce sont ceux qui ne font rien qui occupent des postes de responsabilité. Il propose par conséquent

que le poste de Vice Président de la CPAA revienne de facto au pays organisateur sauf si ce dernier se désiste.

Après avoir développé les avantages d'une telle procédure, celle-ci a été adoptée par 09 pays sur 12 présents; de ce fait, le poste de Vice Président de la CPAA a été confié au Président de l'Association des Vétérans du Ghana.

15. Questions diverse

L'examen des résolutions de la 13ème CPAA s'est déroulé dans le cadre de ce point de l'ordre du jour.

16 résolutions ont été étudiées par le comité ad hoc et soumis à l'approbation de la Commission. Celle-ci les a toutes adoptées; la plupart comme tel, d'autres après amendement.

Sur les 16 résolutions, 15 ont été présentées par le Maroc et 01 par la Cote d'Ivoire; elles traitent respectivement des sujets ci-après:

Pour le Maroc:

- Gagner le pari du facteur humain: Adoptée
- Réversion des pensions octroyées aux anciens combattants africains, à leurs veuves et ayants droit: Adoptée après amendement
- Soutien international à l'Afrique: Adoptée
- Amélioration des conditions de vie des Anciens Combattants et Victimes de Guerre en Afrique: Adoptée après amendement.
- Pour mettre un terme à la traite d'enfants en Afrique: Adoptée après amendement.
- Bonne gouvernance et moralisation de la vie publique et politique en Afrique: Adoptée après amendement.
- Pour la préservation du patrimoine historique: Adoptée après amendement.
- Pour le dénouement de la crise humanitaire des marocains séquestrés à Tindouf: Adoptée après amendement par 09 pays sur 12 présents et une abstention: l'Ethiopie.
- Combattre l'idéologie de la haine sur interne: Adoptée.
- Pour d'avantage de respect pour le Droit International Humanitaire: Adoptée.
- Pour une lutte collective contre le terrorisme: Adoptée après amendement.
- Pour une approche humaine de l'immigration: Adoptée après amendement.
- Enjeux énergétiques pour un développement durable en Afrique: Adoptée.
- Pour le développement des systèmes de transport en Afrique: Adoptée après amendement.
- Lutter contre les pandémies en Afrique: Adoptée après amendement de la version anglaise.

Pour la Cote d'Ivoire:

- Décristallisation de toutes les pensions: Adoptée après amendement.

16. Date et lieu de la prochaine réunion

La 14ème CPAA sera organisée en Septembre 2008 à Maputo en Mozambique.

17. Point de vue du Président de la FMAC sur le déroulement des travaux

Prenant la parole, Mr. Abdul Hamid Ibrahim, Président de la FMAC s'est montré très satisfait du déroulement des travaux. Depuis trois ans a-t-il déclaré, nous n'avons pas connu ce genre de réunion, tellement les débats étaient ouverts et animés. Cette manière de faire prouve la vitalité de la CPAA qui à mon avis, est la plus efficace de la FMAC, en raison du nombre de projets présentés.

Si les membres du Comité Exécutif assistent à toutes les réunions, c'est

simplement parce qu'ils doivent toucher du doigt, les problèmes auxquels sont confrontés les Commissions afin de mieux les appréhender et trouver des solutions adéquates pour les résoudre.

Un nouveau site web a été ouvert annoncera-t-il; un site particulièrement attrayant et convivial qui mérite d'être visité. Il en est de même d'un journal qui paraîtra de manière périodique et dont le premier numéro a été distribué aux délégués présents.

En terminant son propos, le Président a remercié le pays hôte pour la chaleureuse hospitalité qu'on reconnaît aux peuples africains, avant de remercier tous ceux qui de près ou de loin, ont contribué au bon déroulement de ces travaux, sans oublier notamment les organisateurs et tous ceux qui gravitaient autour d'eux.

18. Cloture de la reunion

Dans son mot de clôture, le Président Knobel, a remercié tous les acteurs de la réunion. Malgré les erreurs qu'il aurait commis, il a apprécié la présence des participants pour leurs contributions particulièrement intéressantes et enrichissantes. Votre présence m'a été d'un très grand soutien a-t-il déclaré. Nous avons tenu compte de suggestions pour faire avancer notre Commission a-t-il poursuivi avant de donner rendez-vous à tous les délégués à Maputo en Septembre 2008.

Rapporteur français

Colonel ® Alfred FULLER